



Cœur de Communes
d'Ostrevent



La lettre du Tri



Calendrier avril 2020 à mars 2021 à l'intérieur

Edito

Chaque parution de la Lettre du tri est l'occasion de vous féliciter pour vos gestes quotidiens en faveur de l'environnement.

C'est encore le cas cette fois, puisque les premiers bilans de l'année 2019 montrent une qualité du tri toujours satisfaisante, doublée d'une réduction non négligeable de notre production de déchet.

Comme vous le savez, la préservation de notre planète, et notamment la lutte contre le réchauffement climatique, sont des enjeux majeurs qui se présentent à nous.

Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre vos efforts dans ce sens.

Chaque geste compte!

Bonne lecture à tous.

Frédéric Delannoy
Président de Cœur d'Ostrevent,
Maire d'Hornaing,
Conseiller Départemental
du Canton de Sin-le-Noble

Jean-Luc Coquerelle
Vice-Président en charge de la collecte
et la valorisation des déchets ménagers,
Maire de Montigny-en-Ostrevent

Collecte des encombrants sur rendez-vous

En **2019** vous avez été **3371** à faire appel au service de collecte des encombrants, et c'est **673 tonnes** qui ont été collectées, ce qui représente environ **200 kg** par adresse.

Les déchets encombrants sont les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur taille, leur volume ou leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères. Ils nécessitent ainsi un mode de gestion particulier.

ASTUCES

- **Les meubles et électroménagers**, quelle que soit leur taille, peuvent être repris par le vendeur lorsque vous les renouvelez,
- **Les 4 déchèteries** présentent sur le territoire sont accessibles toute l'année gratuitement (pour les particuliers),
- **Des bacs pour les piles, ampoules, petits appareils électroménagers** sont disponibles dans l'entrée des grandes surfaces, pensez à les emporter quand vous aller faire vos courses,
- **De nombreux sites de revente, de troc ou de don** sont disponibles sur internet.





Suivi qualité du tri

Afin de continuer à vous bien informer sur les consignes de tri, des suivis de vos bacs de tri vont être effectués par les ambassadeurs du tri. Cette vérification permettra de vous féliciter sur votre tri ou alors de vous donner un petit coup de pouce en cas de petites erreurs.

Nouveau sur les marchés

En **2019**, chaque habitant de Coeur d'Ostrevent a diminué sa production de déchets, en moyenne, de **20 kg** ! Pour continuer dans ce sens, vous pouvez désormais apporter vos propres contenants pour vos fruits, légumes, viandes, poissons.. chez une grande partie des commerçants de vos marchés. N'hésitez plus à vous lancer !



Un bon geste pour le tri

Déchets végétaux : Comment les présenter à la collecte ?

Règles de collecte :

- **sont acceptés** : les tontes de pelouse, feuilles mortes mises en sacs ouverts d'un poids maximum de 10kg, petits branchages (de moins de 10 cm de diamètre) mis en fagots d'1m maximum liés avec de la ficelle.
- Volume maximum/collecte : 1 m³

Attention au contenant :

- **sont acceptés** : sacs poubelle ouverts, sacs en toile
- **sont tolérés** : les petits bacs à poignées sans roues (type lessiveuse)
- **sont interdits** : les grands sacs type big-bag et tout contenant ne pouvant être manipulé par une personne

Si j'en ai en quantité trop importante :

Vous venez de tailler toute votre haie ? Ou alors vous avez attendu un peu trop longtemps pour tondre votre jardin et vous vous retrouvez avec une quantité de déchets verts importante, pas de panique vous pouvez évacuer tout ça dans l'une des 4 déchèteries du territoire (plus d'info sur www.siaved.fr).

Que deviennent-ils?

Les déchets végétaux collectés lors du ramassage en porte à porte ou ceux des bennes déchets verts des déchèteries sont acheminés vers la plateforme de compostage de la société Suez Recyclage et Valorisation France à Louches ou ils seront transformés en compost (selon la norme NFU-44-051).



Un geste pour l'environnement !

Vous pouvez également vous lancer dans le compostage à domicile et traiter vos déchets végétaux directement dans votre jardin. Cela permettra non seulement de composter vos déchets de jardin mais également les déchets biodégradables de vos préparations de repas (type épluchures de légumes, marc de café, coquilles d'oeufs...). Le volume de votre poubelle de cuisine peut diminuer jusqu'à 30%.

Et en prime vous récolterez un beau terreau (résultat du compost) pour fertiliser vos plantations !

Toutes les informations pour acquérir un composteur : www.siaved.fr ou 03 27 71 37 54